

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société immobilière rue du Prieuré 2 en liquidation, Nyon
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 25.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **03.11.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: S.I. rue du Prieuré 2 en liquidation
c/o Burnier & Cie S.A., Rue César-Soulié 3, 1260 Nyon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: En application de l'article 745 al. 3 du CO, le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois.

Etude de Me Dominique Burnier
1260 Nyon

(00047645)